

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 29 MARS 2021 SUR TEAMS

- Présences :** Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, sdg
Madame Line Parent, parent
Monsieur Valery Tchunte Taghe, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard
Monsieur Martin Herteleer, parent
Monsieur Dominic Loïselle, enseignant
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Madame Manon Riverin, parent
Madame Émilie Aganier, enseignante
- Absences :** Mesdames Paula Dias et Josée Pomminville
- Direction :** Madame Christiane Perron
- Invités :** Madame Pascale Gingras et Monsieur Daniel Bouthillette

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h.

2. Période de questions du public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Sébastien Turner et appuyé par Valery Tchunte Taghe d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-030

4. Adoption du procès-verbal du 22 février 2021

Il est proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Dominic Loïselle d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 22 février 2021 en corrigeant des espaces manquants entre certains mots.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-031

5. Présence de la direction générale concernant l'organisation scolaire 21-22

Madame Pascale Gingras, directrice générale adjointe, responsable du secteur ouest et Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint sont présents. Monsieur Daniel Bouthillette présente un diaporama aux membres démontrant le manque de place prévisible pour l'année 21-22 et explique la possibilité de faire des transferts d'élèves au préscolaire ou un transfert de groupe. Il serait aussi possible de déplacer un groupe de 6^e année, ce qui n'est pas recommandé étant donné qu'un changement d'école serait prévu pour les 2 prochaines années. C'est à l'école Laberge que serait dirigé un groupe dans le cas où la clientèle

démontrerait toujours ce besoin. L'arrivée d'une nouvelle école à Léry en 22-23 laisse entrevoir un redécoupage pouvant stabiliser l'organisation.

Il est proposé par Michèle Lepage et appuyé par Manon Riverin que soit envisagé la possibilité de transférer des enfants du préscolaire ou de diriger un groupe du préscolaire à l'école Laberge selon la situation décrite par le nombre d'inscriptions amenant l'organisation à des dépassements.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-032

6. Suivis au procès-verbal du 22 février 2021

6.1 Cour d'école, cibles au mur.

La direction a reçu deux propositions de la compagnie *O Jeux*. Après avoir présenté ces propositions au service des ressources matérielles, on nous a informés qu'il n'était plus possible de faire ce genre de projet sur les structures des écoles étant donné qu'avec les années, les briques et le mortier peuvent être affaiblis et pourraient endommager la structure des établissements. Il faudra donc trouver d'autres façons d'agrémenter la cour d'école.

Il est demandé à Dominic Loiselle de consulter des membres de l'équipe école afin d'élaborer un projet différent.

6.2 Bibliothèque, rencontre

Vendredi le 26 mars a eu lieu une rencontre avec Monsieur Mérino afin de mettre en branle le projet bibliothèque. Les travaux devront débuter dès la 1^{re} semaine de juillet. En août, l'installation du tableau numérique devrait être planifiée. D'ici-là, les meubles devront être commandés et la préparation aux travaux devra être planifiée.

Madame Riverin nous rappelle que, lors du sondage, des parents avaient signifié leur intention de faire des dons. Un rappel lors du prochain info-parents pourrait être fait. Elle suggère aussi qu'une boîte pour des petits dons volontaires soit installée près de la porte du service de garde afin que les parents soient invités à verser de petits dons.

6.3 COVID

L'adaptation en lien avec le port du masque pour tous les élèves se fait avec facilité. Dimanche, un message a été envoyé aux parents pour les rassurer concernant le masque dont il faut cesser l'utilisation. Les élèves de NDA n'ont jamais reçu ce masque proscrit.

6.4 Finissants

Les enseignantes de 6^e année préparent la fête de nos finissants. Le budget nécessaire est suffisant pour répondre au besoin de l'événement. Exceptionnellement, nous avons reçu l'autorisation de recevoir le photographe pour souligner ce moment important.

7. Mot de la direction

7.1 Grille-matières

Après une consultation auprès des enseignants, il est proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Valery Tchuente Taghe d'approuver la grille-matières telle que présentée. Elle modifie le temps alloué en spécialité pour les groupes de 1^{re} année et en conserve le statu quo pour les autres degrés.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-033

7.2 Frais chargés aux parents

Il est proposé par Michèle Lepage et appuyé par Line Parent d'élever à 80 \$ le montant maximal pour la facture des effets scolaires pour l'année 21-22.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-034

Il est proposé de vérifier l'utilisation des agendas pour s'assurer qu'ils soient utilisés selon les critères énoncés pour les frais chargés aux parents.

7.3 Consultation auprès des élèves

La direction informe les membres que les élèves de 6^e année ont été consultés pour le choix de la photo scolaire individuelle et les élèves de 5^e année l'ont été concernant le choix de la une de l'agenda de tous les élèves pour 21-22 étant donné qu'ils seront les finissants de cette même année. Ces consultations auprès des élèves répondent aux nouvelles responsabilités du conseil d'établissement.

8. Mot du représentant au comité de parents

Un spectacle d'humour avec Pierre Hébert via Internet sera présenté pour la soirée des bénévoles le 13 mai. Chaque école doit choisir un parent qui sera honoré. Une conférence avec Docteur Nadia sera offerte le 22 avril à tous les parents.

Pour l'école NDA, deux personnes sont proposées pour les remercier des services rendus à l'école : Madame Line Parent et Monsieur Jean-Sébastien Motard.

Il est proposé par Sébastien Turner et appuyé par Jean-Sébastien Motard que Madame Line Parent soit honorée lors de la soirée des bénévoles du CSSDGS.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-035

9. Mot de la représentante au service de garde

Il est proposé par Manon Riverin et appuyé par Michèle Lepage d'approuver le guide de fonctionnement du service de garde pour l'année 21-22.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-036

10. Bons coups

- Le renouvellement du mobilier pour une classe de 4e année.
- La dégustation de tire d'érable prévue pour le 31 mars en après-midi pour toute l'école.

11. Mot de la représentante du personnel de soutien

- Notre école participera à une évaluation réalisée par la Chaire de recherche de l'équipe SEVEQ, Bien-être et prévention de la violence en collaboration avec le ministère de l'Éducation et l'Université Laval. Cela nous permettra d'avoir un portrait à jour de la situation de notre école et ainsi parfaire le plan de lutte contre l'intimidation selon les besoins réels.
- Un projet du service de police et Espace Châteauguay permettra de remettre à tous nos finissants une trousse pour le programme *En sécurité avec mon sac à dos*.
- Nous afficherons sur le site de l'école le jeu questionnaire Futuraville présenté par Espace Châteauguay pour les enfants de 9 à 12 ans dont l'objectif est Ensemble contre la violence.

12. Mot des représentants des enseignants

Aucune prise de parole.

13. Mot de la représentante des professionnelles

Aucune prise de parole.

14. Mot des représentants des parents

Aucune prise de parole.

15. Mot du président

Le président félicite l'équipe école pour sa vigilance et sa persévérance en lien avec les mesures à appliquer et suggérées par la santé publique. Grâce à la contribution de tous, notre école est toujours en présentiel pour tous les élèves.

16. Autres sujets

Madame Perron souligne aux membres que c'était sa dernière rencontre avec le conseil d'établissement. Ce fut pour elle un beau défi et elle a vraiment apprécié toute la confiance qui lui a été accordée. Elle souhaite bonne chance à tous pour ce qui reste de l'année et promet d'assurer une transition harmonieuse pour les suivis nécessaires. La personne qui assurera l'intérim à l'école NDA sera présentée par la direction générale sous peu.

Tous les membres remercient Madame Perron pour avoir accepté de prendre la relève et lui souhaitent un retour à la retraite méritée.

17. Levée de la séance

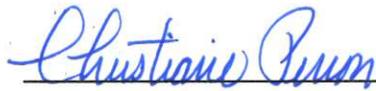
Il est proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Manon Riverin de lever la séance à 8h42.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-037



Monsieur Sébastien Turner
Président



Madame Christiane Perron
Directrice par intérim